

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
Arrondissement de Saint-Brieuc  
Commune de Jugon-les-Lacs

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 02 juillet 2026

Date de convocation : 26 juin 2026  
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 6 juillet 2026

L'an, deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gwénaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Anne JOSEPH, Mauricette DIRR, Chihaidine HAMOUZA, Arnaud REVAULT, David AILLET, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC, Guy HEURTAULT.

**Etaient absents excusés :**

Mesdames et messieurs. Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Matthieu MOISAN, Alexis POIDEVIN.

**Etaient absents représentés :**

Néant

**Procurations :**

Madame Emmanuelle BAZIN donne procuration à Monsieur Patrick MENARD  
Monsieur Matthieu MOISAN donne procuration à Madame Adeline BRIVE  
Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Madame Natacha CARRO

Secrétaire de séance : Patrick MENARD

|               |                                                                           |                                    |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| CM 02.07.2026 | Désignation d'un élu communal référent Convention<br>Territoriale Globale | <b>Délibération<br/>n°2026-118</b> |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|

**Rapporteuse** : Gwénaëlle AOUTIN

Dans le cadre de l'adoption, fin 2025, par la commune de Jugon-les-Lacs de la Stratégie Familles 2026-2030 portée par la Communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer, il est demandé à la commune de désigner un élu référent chargé d'être le relais de cette démarche et des besoins des familles sur le territoire communal.

Cette Stratégie Familles est un engagement collectif pour améliorer les services aux familles sur tout le territoire. L'évaluation de la précédente stratégie avait révélé la nécessité de renforcer la coordination entre les élus du territoire, les services et les familles. L'élu référent Stratégie Familles de Jugon-les-Lacs aura donc pour missions de :

- Relayer les informations entre la Commune et l'Agglomération,
- Identifier et transmettre les besoins locaux à l'Agglomération,
- Participer aux instances (plénières annuelles, groupes de travail thématiques),
- Servir d'interlocuteur privilégié pour toute question relative à la Stratégie Familles.

Une réunion de lancement de la Stratégie Familles est envisagée en septembre 2026 ; elle sera l'occasion pour l'élu de référence de mieux comprendre cette démarche et son rôle essentiel de relais.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (22 voix)  
Décide**

- **De désigner Mme Laurence FIESCHI-MEGE, référent Stratégie Familles auprès de Lamballe Terre et Mer**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire  
  
Gwénaëlle AOUTIN